



Ministère de l'Éducation Nationale

Collège Parc de Villeroy

Av de Villeroy

91540 MENNECEY

☎ : 01 64 57 06 40

Fax : 01 64 57 22 47

Courriel : clg.parcvilleroy.mennecey@ac-versailles.fr

Site du collège : <http://www.clg-villeroy-mennecey.ac-versailles.fr/>

Année scolaire 2019-2020

Mennecey : vendredi 12 avril 2019

Le Principal

Le collège Parc de Villeroy est pourvu d'une classe de 6^{ème} avec option bi-langue Allemand- Anglais

POURQUOI CHOISIR UNE OPTION BI-LANGUE ALLEMAND-ANGLAIS ?

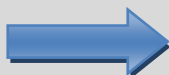
A. OBJECTIFS DE L'OPTION BI-LANGUE :

- permettre aux enfants qui ont commencé en primaire l'apprentissage de l'Allemand de poursuivre l'étude de cette langue tout en débutant en 6^{ème} l'étude de l'Anglais (enfant prioritaire pour cette classe)
- permettre aux enfants ayant commencé en primaire l'apprentissage de l'Anglais de le continuer en débutant l'apprentissage de l'Allemand en 6^{ème}.

Il s'agit donc d'apprendre en même temps deux langues vivantes et de **poursuivre cet apprentissage jusqu'en 3^{ème}**.

B. MODALITES- HORAIRES :

L'horaire en 2019-2020 de cette classe sera le suivant : **3h allemand + 3h anglais**. Puis 3h en allemand et 2.5h en anglais pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.



L'allemand sera donc la LV1 et l'anglais la LV2

Les élèves pourront être brassés dans des classes différentes fin de 6^{ème}

C. CONSTATS :

Elles existent depuis plus de 17 ans déjà en France, ce qui permet un **constat qualitatif intéressant**.

- **les acquis d'une langue profitent à l'autre langue étrangère**, ce qui conduit à un gain de temps dans l'apprentissage des 2 langues étrangères. Les élèves progressent plus vite.
- Plus l'apprentissage de la langue se fait tôt, plus il est facile

D. LES CLEFS DU SUCCES :

- **un partenariat étroit entre le professeur d'allemand et le professeur d'anglais**
- Ce travail en concertation permet d'organiser **une progression et des moments de synthèse où l'on peut élaborer des travaux en commun** : calendrier anglais- allemand avec les fêtes respectives des deux cultures (aspect civilisationnel)- un menu à choix multiples anglais-allemand – la météo pour les touristes etc....
- Cette concertation permet aussi **d'adopter les mêmes mots pour expliquer les consignes**, de choisir les mêmes types d'exercices ...ce qui sécurise tout le monde.

E. QUESTIONS SOUVENT POSEES

« Y a-t-il des confusions entre les deux langues ? »

Réponse de l'Inspection d'allemand lors d'un stage « option bi-langue » :

« La confusion est une erreur normale, logique et utile qui peut exister aussi en langue vivante Il pour les élèves de 5^{ème} actuels. Il faut réfléchir aux moyens de la prévenir et de la traiter en donnant à l'élève des repères. C'est pourquoi on ne s'appuie que sur ce qui est acquis dans une langue pour progresser dans la deuxième. C'est ce qu'on appelle « apprendre en décalé ». C'est aussi pour cela que l'on aménage des temps de pause où l'on met en parallèle les similitudes de vocabulaire, de structure.

L'enfant, dans la spontanéité qui caractérise son jeune âge, vient rapidement à bout des possibles confusions en osant s'exprimer et prendre des risques ».

-« 6h de langues, c'est deux 2h de plus à l'emploi du temps ! »

Réponse : » c'est vrai puisqu'en 6^{ème} l'horaire pour une seule langue (l'anglais) est de 4H. L'option bi-langue serait à déconseiller aux enfants en grande difficulté qui auraient redoublé en **primaire ou qui ont besoin plus que les autres de temps pour acquérir le minimum de bases nécessaires en 6^{ème}**. Pour certains enfants, en effet, ces 2 heures en plus peuvent être deux heures de trop ! »

- « **L'allemand est-il difficile ?** » l'allemand n'est pas une langue plus difficile que les autres ! Elle est même conseillée pour les enfants dyslexiques, elle présente des repères faciles pour les enfants qui ont des problèmes de mémorisation.

L'échange scolaire mis en place avec **RENNINGEN** permet de dynamiser l'apprentissage de la langue tout au long des années du Collège, les élèves prenant conscience au contact de jeunes de leur âge et de la réalité du pays dont ils apprennent la langue. L'année de la 4^{ème} ou 3^{ème} sera l'année de l'échange proprement dit avec un séjour d'une semaine chez un correspondant puis l'accueil d'une semaine de ce même correspondant.

Rappel important : l'option bi-langue n'est pas réservée aux bons élèves : elle ne se veut pas et ne sera pas une classe "d'élite". L'inscription peut se faire jusqu'à la date d'inscription au collège : en juin MAIS IL FAUT QUE CELA SOIT UN CHOIX DE L'ENFANT

Je vous prie de croire en mon dévouement auprès du Service Public d'Education.



christian SUZANNE

12 bonnes raisons de choisir l'allemand

